

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal du mardi 14 Décembre 2021 à 20 h 30

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
présents : 21
votants : 23

L'an deux mille vingt et un, le quatorze Décembre à vingt-heure trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le sept Décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD,

Absents excusés :

Anthony GRATON donne procuration à Philippe GREAUD
Pierre RABILLER donne procuration à Nathalie TROQUIER

Mme Sophie FOUCAUD a été désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du mardi 16 Novembre 2021

AFFAIRES ECONOMIQUES

Décisions prises par délégation du Conseil Municipal (délibération n°2021_099)

Par délibération n° 2020-56 du 4 Juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation :

- Lotissement Les Portes de l'Atlantique :
 - o signature le 1^{er} Décembre 2021 d'un devis avec l'entreprise Solutel pour l'étude-conception 107 lots + 4 îlots d'installation de la fibre optique pour un montant de 6 430.80 € T.T.C.
 - o signature le 1^{er} Décembre 2021 d'un devis avec l'entreprise Solutel pour les travaux 107 lots + 4 îlots d'installation de la fibre optique pour un montant de 28 684.80 € T.T.C.
 - o signature le 24 Novembre 2021 d'un devis avec le SYDEV pour les travaux électriques et l'éclairage public 107 lots + 4 îlots d'installation de la fibre optique pour un montant de 419 658.00 € T.T.C.
 - o signature le 7 Décembre 2021 du marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Géouest pour les travaux de voirie 2022. Le taux de rémunération est de 4.2% de l'estimation provisoire des travaux estimée à 150 000.00 € T.T.C.
 - o signature le 7 Décembre 2021 d'une convention avec Vendée Eau pour l'installation d'une bouche incendie au lieu-dit Lamirais-les-Vignes d'un montant de 3 359.00 € T.T.C.

Rapport quinquennal sur les attributions de compensation – Communauté de Communes Vie et Boulogne (voir annexe n°1) (délibération n°2021_0100)

Depuis le 1er janvier 2017, le président de l'E.P.C.I. est tenu de présenter tous les cinq ans, un rapport sur l'évolution du montant des AC au regard des dépenses liées à l'exercice des compétences transférées à l'EPCI (2° du V de l'article 1609 nonies C du CGI). Ce rapport fait l'objet d'un débat au sein de l'EPCI. Il est ensuite obligatoirement transmis aux communes membres de l'EPCI.

PATRIMOINE COMMUNAL

Complexe culturel

Point sur l'état d'avancement du dossier : les travaux vont commencer au mois de Janvier 2022.
(Les subventions accordées à ce jour : 300 000.00 € de l'État au titre de la D.E.T.R., 148 000.00 € contrat de territoire avec le Département, 75 000.00 € plan de relance de l'investissement communal Région des Pays-de-la-Loire).

Divers

- La réfection des vitraux de l'Église se fera au début de l'année 2022
- La commission va examiner le dossier de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour engager les travaux nécessaires au plus vite
- Une rencontre est prévue avec un représentant du Sydev au mois de Janvier 2022 pour échanger sur l'énergie solaire
- Église : les infiltrations ont été localisées et réparées.
- Courrier du Sydev : la Commune des Lucs-sur-Boulogne adhère au groupement de commandes d'achat d'électricité. Le dernier courrier reçu mentionne une augmentation prévisionnelle des coûts : + 98 000.00 € en 2022 compte tenu de la situation actuelle sur le marché de l'énergie.
- Dojo : satisfaction générale des utilisateurs à la suite des travaux d'amélioration énergétique
-

ENFANCE, SCOLARITÉ ET JEUNESSE

Restaurant scolaire - fonctionnement

Démission du responsable de cuisine (l'Association a accordé un départ le 16/01/2022). Un recrutement est en cours. Une nouvelle organisation des tâches est en cours de réflexion.

Versement par anticipation d'une subvention dans l'attente de vote du budget primitif 2022 association AGRSM (délibération n°2021_0101)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le versement d'un acompte sur la subvention de l'année 2022 pour un montant de 20 000.00 € à l'association du restaurant scolaire A.G.R.S.M. dans l'attente de vote du budget primitif de l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte le versement par anticipation d'un acompte de la subvention pour un montant de 20 000.00 € à l'association A.G.R.S.M. en 2 versements dans l'attente de vote du budget primitif de l'année 2022.
- Dit que les crédits correspondants seront bien inscrits au budget primitif de l'année 2022

Versement par anticipation d'une subvention dans l'attente de vote du budget primitif 2022 association Familles Rurales (délibération n°2021_0102)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le versement d'un acompte sur la subvention de l'année 2022 pour un montant de 30 000.00 € à l'association Familles Rurales des Lucs-sur-Boulogne (pour la section chargée des accueils périscolaires et loisirs) dans l'attente de vote du budget primitif de l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte le versement par anticipation d'un acompte de la subvention pour un montant de 30 000.00 € à l'association Familles Rurales des Lucs-sur-Boulogne en 3 versements dans l'attente de vote du budget primitif de l'année 2022.
- Dit que les crédits correspondants seront bien inscrits au budget primitif de l'année 2022

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Lotissement Les Portes de l'Atlantique

Une réunion de travail a été organisée le lundi 10 Décembre dernier avec les différents intervenants (Vendée Eau, Sydev, Géouest). Les noms des rues seront validés lors de la prochaine réunion.

Participation à l'assainissement collectif – modification du montant

Ce sujet sera évoqué lors d'une prochaine réunion.

CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION ET ANIMATION

Cérémonie des vœux

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie des vœux initialement programmée le dimanche 9 Janvier 2022 est annulée. Un rendez-vous sera proposé à la population au printemps 2022 pour échanger sur la vie communale (un samedi matin).

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Sous réserve des conditions sanitaires, cet échange aura lieu vendredi 25 Mars à 19h30

Galerie du Sénéchal

Satisfaction générale du fonctionnement. Le planning d'occupation pour l'année 2022 est déjà bien chargé.

VOIRIE, AGRICULTURE ET SPORTS

Travaux de voirie 2022

Les réflexions sont en cours pour l'élaboration du programme des travaux de voirie de l'année 2022 (définition du programme définitif au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2022, ensuite lancement du dossier de consultation aux entreprises, signature du marché et exécution des travaux à la fin du 1^{er} trimestre de l'année 2022).

Voirie

Point sur les travaux en cours :

- Rue du Coteau : les travaux avancent selon de planning.
- Enfouissement des réseaux souples rue de la Croix Moinet et rue de Bourgneuf : reprise des travaux avec Enedis.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu des réunions de commissions au sein de la Communauté de Communes Vie et Boulogne
 - o Intervention de Philippe GREAUD concernant les interventions économiques
 - o Intervention de Dominique PASQUIER concernant le S.P.A.N.C. et la mise en place d'un nouveau contrat et d'un nouveau règlement à compter du 1^{er} Janvier 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00.

LES LUCS-SUR-BOULOGNE, le 15 Décembre 2022.

Le Maire,

Roger GABORIEAU

**Pour le Maire,
l'Adjoint délégué**
M. GRATTON

